



Ville de
rimouski

P

olitique familiale de
la Ville de Rimouski





Table des matières

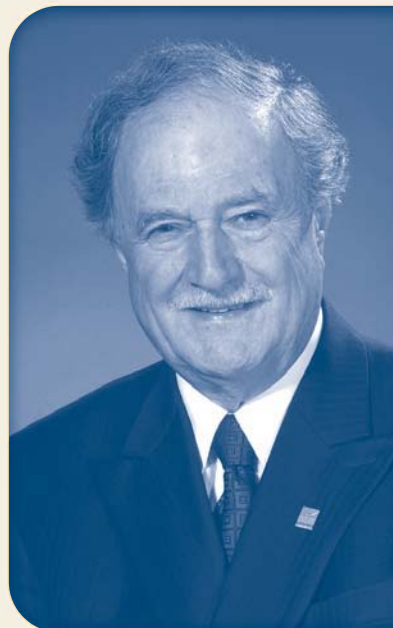
Mot du maire	3
Mot du président	4
Préambule	5
Définition de la famille	6
Vision en matière de famille	6
Principes directeurs	7
Objectifs généraux	8
Champs d'intervention	9
Administration municipale	10
Accueil, information et promotion	11
Environnement et mise en valeur du territoire	12
Sécurité	13
Loisirs, culture et vie communautaire	14
Habitation	15
Transport	16
Organismes du secteur famille	17
Services de garde	17
Conclusion	18
Remerciements	19
Membres du comité famille	19

Mot du maire

Nous sommes très heureux d'offrir à toutes les familles rimouskoises la nouvelle Politique familiale dont la Ville s'est dotée afin d'encore mieux vous servir et surtout, vous réitérer l'importance capitale qu'elle porte à cette valeur fondamentale que représente la famille. Notre grande préoccupation se traduit par notre volonté d'agir et cette nouvelle politique reflète bien notre souci à vous offrir des conditions favorisant l'épanouissement familial.

La famille québécoise a connu et connaîtra, au cours des prochaines années, une évolution marquée sur les plans social, économique et démographique. C'est dans ce contexte que la Ville de Rimouski continuera à être à l'écoute et à agir pour vous offrir des services qui répondent vraiment aux besoins des familles.

Michel Tremblay
Maire
Ville de Rimouski



Mot du président du comité famille

La qualité de vie des familles et de tous ses membres; voilà ce qui a orienté les discussions du comité famille pour réaliser le mandat qui lui était confié : la rédaction de la Politique familiale de la nouvelle Ville de Rimouski. Cette politique indique sans équivoque que la famille est désormais une priorité pour la Ville de Rimouski.

De plus, un plan d'action viendra appuyer la mise en oeuvre des principes et des objectifs énoncés dans cette politique. Le comité de suivi de la politique familiale aura la responsabilité de la réalisation des actions définies.

En terminant, je tiens à remercier les membres du comité famille pour leur disponibilité, leur dévouement et le souci de faire de Rimouski une ville où il fait bon vivre en famille.



Donald Bélanger
Conseiller municipal
Responsable des questions familiales
Président du comité famille



r é a m b u l e

La Ville de Rimouski est depuis longtemps préoccupée par le bien-être des familles. En 1988, dans la foulée des initiatives du gouvernement du Québec en matière de famille, la Ville nommait un responsable des questions familiales et en 1996, elle adoptait une politique familiale. Par ailleurs, en 1994, Année internationale de la famille, Pointe-au-Père se dotait aussi d'une politique familiale. En outre, sans détenir des politiques familiales officielles, les municipalités environnantes, soit Rimouski-Est, Sainte-Blandine, Mont Lebel et Sainte-Odile-sur-Rimouski, proposent également à leurs citoyens des services destinés spécifiquement à la famille.

La réorganisation municipale, qui a mené à la création de la nouvelle Ville de Rimouski en 2002, constitue donc une occasion unique pour la Ville de réaffirmer avec plus de vigueur encore son engagement envers ses familles. C'est pourquoi, à l'hiver 2004, un processus d'harmonisation des politiques et des pratiques familiales existantes sur le territoire a été amorcé.

Par cette démarche, la municipalité entend demeurer un acteur majeur dans le devenir global de la communauté. Avec cette politique familiale, les différents services rattachés à la municipalité s'engagent à travailler à l'amélioration du bien-être des familles rimouskoises, et ce, avec les nombreux partenaires et bénévoles du milieu. Afin d'optimiser ce bien-être des familles, les interventions choisies intégreront de plus le concept de « santé globale ».¹

Cette politique familiale permettra donc à la Ville de Rimouski d'harmoniser les nombreuses interventions visant les familles et d'en assurer la cohérence.

¹ Définition de l'OMS : État de bien-être, présupposant une capacité physique, psychologique et sociale qui permet à une personne d'agir dans son milieu et d'accomplir le rôle qu'elle entend assumer, d'une manière acceptable pour elle-même et les groupes dont elle fait partie.

Définition de la famille

La famille est la cellule de base de notre société. Elle permet de tisser des liens significatifs en privilégiant le sentiment d'appartenance et le développement global des individus. Le concept de « famille » inclut au moins une relation intergénérationnelle et se concrétise par des échanges filiaux, multiples et variés.

Vision en matière de famille

**Par sa vision « famille »,
la Ville de Rimouski
se projette vers un idéal**

*Faire de Rimouski une Ville offrant
à toutes les familles
un milieu de vie accueillant,
stimulant et de qualité,
afin de favoriser le plein épanouissement
de tous ses membres
et de contribuer de façon exemplaire
au bien-être des parents
et des enfants,
nos adultes de demain.*

P rincipes directeurs

La Ville de Rimouski reconnaît :

- la famille comme étant le lieu premier d'apprentissage et de socialisation des individus
- l'importance de véhiculer les valeurs fondamentales suivantes : la fraternité, la tolérance, le respect de la personne, la non-violence, l'esprit communautaire, l'entraide, l'engagement social et la solidarité
- la communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale en favorisant l'accueil des nouvelles familles, la diffusion et l'échange d'information et la promotion des services destinés aux familles
- la nécessaire complémentarité des interventions des services municipaux, paramunicipaux et des organismes du milieu, de façon à susciter une synergie des ressources



bjectifs généraux

La Ville de Rimouski vise à :

- développer une pensée et un agir « famille » dans toutes les prises de décisions
- fournir à l'administration municipale et à ses partenaires des orientations afin de penser et d'agir en fonction des familles, de façon à créer un milieu de vie favorable au développement de celles-ci, tout en tenant compte de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs particularités
- favoriser l'établissement de nouvelles familles sur le territoire et permettre à celles qui y sont déjà établies de développer un sentiment d'appartenance
- favoriser la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les familles
- accroître le soutien collectif aux parents, premiers responsables des familles



champs d'intervention

La juridiction municipale couvre plusieurs champs d'activités concernant les préoccupations courantes des familles. Les orientations stratégiques et les objectifs à atteindre à l'égard des familles sont définis à travers des secteurs d'intervention reconnus de responsabilité municipale et des secteurs partagés avec d'autres organismes.

Les champs d'intervention retenus pour la présente politique sont :

- l'administration municipale
- l'accueil, l'information et la promotion
- l'environnement et la mise en valeur du territoire
- la sécurité
- les loisirs, la culture et la vie communautaire
- l'habitation
- le transport
- les organismes du secteur famille
- les services de garde

Pour chacun des champs d'intervention, une orientation stratégique est dégagée suivie de l'énumération des principaux objectifs à atteindre.

A

Administration municipale

ORIENTATION

**Situer la famille au cœur
des préoccupations municipales**

OBJECTIFS

- S'assurer que les services municipaux se préoccupent des réalités et des besoins des familles dans leur gestion régulière et lors de la planification et de la mise en place de nouvelles infrastructures ou de nouveaux services
- S'assurer qu'en tant qu'employeur la municipalité développe des conditions favorisant la conciliation famille-travail
- Encourager les entreprises, les institutions et les organismes du territoire à faire les gestes requis favorisant la conciliation famille-travail et famille-étude

Accueil, information et promotion

ORIENTATION

Inclure la composante familiale dans toute stratégie de communication de la municipalité, de façon continue et conviviale

OBJECTIFS

- Développer un plan stratégique d'information visant à faire connaître les services offerts à la famille, tant au niveau municipal que ceux offerts par les organismes
- Accueillir les nouvelles familles et faciliter leur intégration



Environnement et mise en valeur du territoire

ORIENTATION

Favoriser la création et le maintien d'un environnement propice à la tenue d'activités familiales et à la vie de famille en général

OBJECTIFS

- Sensibiliser et faire participer les familles à la préservation de l'environnement
- Mettre à profit la richesse de l'environnement de Rimouski dans l'éventail des activités offertes aux familles
- Formuler au besoin des recommandations au zonage et à l'organisation des services en regard des exigences de la vie familiale et communautaire
- Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures à caractère familial



é c u r i t é

ORIENTATION

Accroître la protection des citoyens et des familles, de leurs droits et de leurs biens

OBJECTIFS

- Définir, en partenariat avec les organismes du milieu, les besoins en terme de sécurité pour les citoyens
- Soutenir des programmes visant à assurer la sécurité des membres de la famille et des clientèles ciblées
- Préserver, dans le cadre des activités communautaires, culturelles et sportives, un milieu de vie sécuritaire pour les Rimouskoises et les Rimouskois

*L*oisirs, culture et vie communautaire

ORIENTATION

Contribuer à l'épanouissement des familles et de leurs membres en leur assurant l'accès à des activités culturelles, communautaires et de loisirs

OBJECTIFS

- Assurer une répartition géographique des équipements et des ressources selon les besoins des familles dans l'offre d'activités culturelles, communautaires et de loisirs
- Maintenir et enrichir la collaboration de la municipalité avec les organismes concernés pour l'accès (accessibilité, disponibilité, proximité et tarification) aux activités culturelles, communautaires et de loisirs
- Soutenir les initiatives qui favorisent la pratique de loisirs adaptés aux besoins de l'ensemble des membres de la famille
- Faciliter l'intégration de la famille dans les activités culturelles, communautaires et de loisirs en général

Habitation

ORIENTATION

Se préoccuper de l'accès à des habitations répondant aux diversités des structures familiales et aux changements des modes de vie

OBJECTIFS

- Collaborer au développement de logements locatifs ou sociaux, en partenariat avec les organismes concernés
- Contribuer à faciliter l'accès à des habitations de qualité (salubrité et sécurité), à des coûts abordables et répondant aux besoins des individus et des familles
- Participer à la mise en place de mesures, selon les ressources disponibles, favorisant l'accès à la propriété pour les familles



r a n s p o r t

ORIENTATION

Maintenir la qualité et assurer la diversité des réseaux et des services de transport afin de répondre aux besoins spécifiques des familles

OBJECTIFS

- Assurer l'accès à des services de transport en commun sur l'ensemble du territoire de la municipalité
- Soutenir les démarches des organismes engagés dans la mise en place de modes alternatifs de transport en complémentarité à ceux existants
- Consolider l'intégration des voies cyclables dans le réseau routier urbain afin de faciliter la circulation à bicyclette
- Faciliter le déplacement sécuritaire des piétons en toutes saisons



rganismes du secteur famille

ORIENTATION

Établir une plus grande concertation avec les organismes du secteur famille.

OBJECTIF

- Soutenir les actions des organismes voués au mieux-être des familles



ervices de garde

ORIENTATION

Collaborer au maintien et au développement des services de garde offerts à Rimouski

OBJECTIF

- Soutenir les efforts et les actions des organismes responsables des services de garde variés sur l'ensemble du territoire de la municipalité, et ce, selon les ressources disponibles



o n c l u s i o n

Une politique familiale confirme l'intention des autorités municipales d'améliorer la qualité de vie des familles de son territoire et cherche à harmoniser les actions entreprises et celles en voie de l'être.

Le véritable impact de cette politique sur les familles rimouskoises se fera sentir par la mise en œuvre d'un plan d'action. Celui-ci indiquera comment chacun des services municipaux alignera ses actions pour atteindre les objectifs de la présente politique. Ce plan triennal précisera, pour chaque objectif, les moyens d'action qui seront mis en place, le service responsable, le calendrier d'intervention et les coûts afférents, et ce, dans le respect des ressources disponibles.

La création par le conseil municipal d'un comité de suivi, en partenariat avec les milieux concernés, permettra l'accomplissement des objectifs de cette politique. Ce comité aura comme mandat d'assurer un suivi des réalisations découlant du plan d'action adopté. Afin de bien accompagner la démarche pendant toute la durée du plan, des outils d'évaluation seront préparés et un processus d'application sera mis en place.

R e m e r c i e m e n t s

La Ville de Rimouski tient à remercier les personnes et les organismes qui ont collaboré à l'élaboration de la Politique familiale par leur présence lors des consultations publiques ou en nous faisant parvenir leurs commentaires et suggestions.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du comité pour leur généreuse participation tout au long des travaux d'élaboration de la Politique familiale.

M e m b r e s d u c o m i t é f a m i l l e

Donald Bélanger

Membre du conseil de la Ville de Rimouski
Président du comité famille

Mariette Chabot

Commission scolaire DES PHARES

Guy Dionne

Service des loisirs et de la culture

Jérôme Gagné

Représentant des jeunes

Guy Leclerc

Membre du conseil de la Ville de Rimouski

Véronique Le Hir

CLSC-CHSLD Rimouski-Neigette

Martine Lemieux

Agente de projet pour la Politique familiale

Suzanne Paré

Maison des familles de Rimouski-Neigette

Claude Richard

Service des loisirs et de la culture

Guyline Théberge

CLSC-CHSLD Rimouski-Neigette